Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Faverges
Faverges
rue de la République

Ecole René Cassin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002194
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : école primaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1905, D7, 1550 ; 2008, D7, 1255

Historique

Avant les lois républicaines sur l'instruction publique le centre-ville de Faverges disposait de plusieurs écoles privées dont une école de garçon fondée au début du XIXe siècle suite à une donation du marquis de Faverges et une école de fille fondée un peu plus tard par madame Duport épouse de l'industriel favergien Jean-Pierre Duport (fondateur des soieries de Faverges). En 1881, le conseil municipal décide malgré tout de doter la commune de cinq écoles publiques dont une école mixte au centre-ville.
Les travaux de construction sont adjugés le 17 juillet 1883 à Emile Jacquet entrepreneur à Groisy. La réception des travaux à lieu le 20 septembre 1887.
En 1862, la commune vends une partie du terrain qu'elle achetée pour construire l'école et utilise l'argent de la vente pour financer l'aménagement de l'école.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1883 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Auguste Mangé (architecte, attribution par source), Emile Jacquet (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'édifice de plan complexe se compose d'un corps de bâtiment central encadré de deux ailes en L formant ainsi deux cours de récréation à l'arrière de l'édifice. L'ensemble de l'édifice se compose d'un sous-sol surmonté d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage carré. La façade principale d'une longueur de 84 mètres est orientée nord-est et donne sur la rue de la République. Elle est animée par une alternance de travées en pierre de taille apparente et de travées enduites. Le corps central à la façade légèrement saillante par rapport aux façades des ailles latérales est présente quatre travées en pierre de taille surmontées au centre par une lucarne-pignon sur laquelle se trouve une horloge surmontée du blason de la ville sous l'inscription "Ecoles Communales". Chaque aile latérale présente en façade neuf travées dont cinq travées enduites une travées en pierre de taille surmontée d'un pignon avec une entrée et trois travées à nouveau enduites. Le toit à longs pans est couvert en tuile mécanique.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille, enduit
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Plan : plan symétrique en U
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, rez-de-chaussée surélevé, sous-sol
Couvrements :
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Les écoles de Faverges
Suite à la loi Jules Ferry du 16 juin 1881 rendant l´enseignement public et gratuit, la commune de Faverges, qui disposait déjà de trois écoles confessionnelles et de quatre écoles de hameaux, décide par délibération du 26 octobre 1881 de procéder à la construction de cinq écoles publiques afin de remplacer les écoles existantes mal commodes. En effet d´après un rapport de l´inspecteur primaire à l´inspecteur d´académie, les écoles de Faverges sont mal éclairées, petites et mal logées. Les besoins sont pourtant important puisque ce rapport fait état de 1 296 habitants au centre-ville (dont 248 élèves), de 831 habitants pour la section de Viuz (129 élèves), 415 habitants pour la section de Vesonne (53 élèves), 181 habitants pour la section de Glaise (22 élèves) et enfin 450 habitants pour la section de Frontenex (52 élèves).
Une commission mandatée par le conseil municipal est chargée de trouver l´emplacement des futures écoles en tenant compte de la nécessité d´aération du site et de la distance minimum que doivent avoir les écoles avec les débits de boisson et les cimetières. Elle se heurte à une opposition des habitants de Verchères, qui proposent deux terrains pour établir l´école dans leur hameau plutôt qu´à Frontenex. Le hameau de Frontenex étant plus important, la commission décide d´y maintenir l´école mais propose un emplacement à la sortie du hameau en direction de Verchères.
Par délibération du 26 janvier 1882, la commune décide d´acheter les terrains pour la construction d´une école primaire (288 élèves) et d´une école primaire supérieure (168 élèves) à l´entrée du centre-ville, d´une école de garçon à Viuz (48 élèves) et de trois écoles mixtes à Vesonne (48 élèves), Glaise (42 élèves) et Frontenex (56 élèves).
Les devis et plans de l´architecte Auguste Mangé sont approuvés par délibération du 3 avril 1882.
Enfin, par délibération du 2 février 1883, le conseil adopte les devis relatifs à la construction et à l´achat des terrains pour un total de 246 740,26 francs financés à hauteur de 180 000 francs par l´état et 11 390 francs par les fonds municipaux. Les 55 500 francs restants sont financés par un emprunt sur trente ans.
La construction des écoles commence la même année à l'exception de celle de Glaise qui ne commence qu'en 1884.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1881, 26 oct. Création d'une commission chargée de définir l'emplacement des futures écoles.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 26 octobre 1881 relative à la création d'une commission chargée de définir l'emplacement des futures écoles.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1881, 28 nov. Délibération relative à l'emplacement des écoles**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 28 novembre 1881 faisant état du rapport relatif à l'emplacement des écoles.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1882, 26 jan. Délibération arrêtant le choix des terrains à acquérir pour la construction des écoles.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 26 janvier 1882 arrêtant le choix des terrains à acquérir pour la construction des écoles.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1882, 3 avr. Délibération approuvant les plans et devis de l'architecte.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 3 avril 1882 approuvant les plans et devis de l'architecte Auguste Mangé.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1883, 2 fév. Délibération approuvant les devis relatifs à la construction des écoles.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public**. Délibération du 2 février 1883 approuvant les devis relatifs à la construction des écoles.

Périodiques

- **PAJANI, B. Histoire des écoles dans le canton de Faverges**
  PAJANI, Bernard. **Histoire des écoles dans le canton de Faverges au XIXème siècle** *Bulletin d'histoire et d'archéologie des amis de Viuz-Faverges*, 1983, n° 23-24, p. 2-18.
  p. 3

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20157401521NUCA

Vue du corps de bâtiment cenrtral
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20157401522NUCA

Vue d'ensemble depuis l'ouest.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20157401520NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Ville de Faverges (IA74001755) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Faverges, Faverges

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet
Copyright(s) : © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Vue d'ensemble.

IVR82_20157401521NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2014
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du corps de bâtiment cenrtral

IVR82_20157401522NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2014
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis l'ouest.

IVR82_20157401520NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2014
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation